

REEMPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES

296 Chemin Vanier, Gatineau, Québec.



CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect

ingénieur en structure structural engineer

ingénieur civil civil engineer

client

sceaux stamps

01 COORDINATION 2025/11/25
no. émis pour | issued for date
projet project

REEMPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES

296 Chemin Vanier, Gatineau, Québec.

titre title

MÉCANIQUE PLAN CLÉ LÉGENDES LISTE DES DESSINS

dessiné par / drawn by M. SERVANT	no. de contrat / contract no. KK25-054
conçu par / designed by R. CHARTRAND, ING.	date OCTOBRE 2025
approuvé par / approved by R. CHARTRAND, ING.	plan no. / drawing no.
échelle / scale AUCUNE	E01



NOTES GÉNÉRALES (applicables à tous les plans)		
<p>1. TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN TRAIT PLEIN FONCÉ SONT NOUVEAUX.</p> <p>2. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS SUR LES PLANS MONTRÉS EN LIGNES TIQUETÉS ASSIGNE DE LA LETTRE "D" SONT EXISTANTS À ENLEVER CIA CONDUITS ET FILERIE JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION DANS LE PANNEAU DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE OU LA BOÎTE DE JONCTION.</p> <p>3. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATERIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL TEL QUE DÉTAILLÉ SUR CES PLANS ET EN ACCORD AVEC LE DEVIS ÉLECTRIQUE.</p> <p>4. TOUS LES ÉQUIPEMENTS INDICÉS SUR LES DESSINS EN TIQUETÉS POINTILLÉ SONT EXISTANT À CONSERVER, SAUF INDICATION CONTRAIRE.</p> <p>5. TOUS LES ÉQUIPEMENTS NEufs INDICÉS SUR LES DESSINS DOIVENT Être DES MÊmes TYPES ET MODÈLES QUE CEUX EXISTANTS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.</p> <p>6. TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON INDICÉS SUR LES DESSINS DOIVENT DEMEURER, SAUF INDICATION CONTRAIRE.</p> <p>7. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE D'IDENTIFIER SUR LES PLANS TEL QUE CONSTRUIT, TOUS LES NUMÉROS DE CIRCUIT MANQUANT POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES MONTRÉS EN PLANS, TELS QUE POUR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, PRISES DE COURANT, BOÎTES DE JONCTION, ETC.</p> <p>8. FAIRE L'IDENTIFICATION (DACTYLOGRAPHIE) COMPLÈTE DE TOUS LES NOUVEAUX PANNEAUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX ET REMETTRE AU CHEF D'ÉQUIPE D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT.</p> <p>9. TOUTES NOUVELLES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS DEVONT Être COORDONNÉES AVEC LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES.</p> <p>10. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATERIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRE POUR COMPLÉTER LES TRAVAUX TEL QUE DÉTAILLÉ SUR CES PLANS ET CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.</p> <p>11. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER À SES FRAIS TOUS LES PERMIS REQUIS AFIN D'ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX SELON LES NORMES ET LES LOIS EN VIGUEUR.</p> <p>12. TOUS LES NOUVEAUX CONDUITS TRAVERSANT LES MURS DE TYPE COUPE FEU OU ACCOUSTIQUE, DEVONT Être SCELLÉS AVEC UN SCELLANT APPROPRIÉ DE TYPE COUPE FEU OU ACCOUSTIQUE, PRODUIT ACCEPTABLE: TREMCO OU ÉQUIVALENT APPROUVE SELON LES INDICATIONS SPÉCIFIQUES AU DEVIS OU EN PLAN.</p> <p>13. TOUS LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES PLANS DOIVENT Être PRIS EN CONSIDÉRATION PENDANT LA CONSTRUCTION PEU IMPORTE S'ILS SONT RÉFÉRÉS.</p> <p>14. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE L'EXCAVATION, DU REMBLAYAGE, DU FORAGE, DES CONTREPLAQUÉS POUR LES ÉQUIPEMENTS À INSTALLER SUR LE MURET AINSI QUE DES BASES DE BÉTON (PROPRETÉ). CELUI-CI DEVRAIT TOUT COORDONNER AVEC LES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.</p> <p>15. LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE, INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET, SI REQUIS, DEVONT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU. PREVOIR DES PORTES D'ACCÈS PARTOUT OÙ LE CODE L'EXIGE POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS/ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES LE NECESSITANT.</p> <p>16. INSTALLER DES SYSTÈMES COMPLETS, PERMANENTS ET CONTINUS, POUR EFFECTUER LA MISE À LA TERRE ET CONTINUITÉ DES MASSES DES RÉSEAUX ET CIRCUITS D'APPAREILAGE ÉLECTRIQUE, À AIDE DES ÉLECTRODES, CONDUCTEURS, CONNECTEURS ET ACCESSOIRES APPROPRIÉS, DE FAÇON À SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L'INGÉNIER, DES NORMES ET DES CODES APPLICABLES.</p> <p>17. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UNE BOÎTE À FEU POUR TOUT ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE INSTALLÉ DANS UN MUR PARÉ-FEU OU AU PLAFOND. COORDONNER AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTE POUR LES TYPES DE PLAFONDS.</p> <p>18. AVANT DE PRÉCÉDER À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, LE CHARGÉ DE PROJET, L'ARCHITECTE AINSI QUE L'ENTREPRENEUR DEVONT VISITER LES LIEUX AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC LES CONDITIONS EXISTANTES, LA NATURE DES TRAVAUX, AINSI QUE LES DIFFICULTÉS QUI ACCOMPAGNENT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE DEVRA COORDONNER SON TRAVAIL AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER ET INFORMER L'ARCHITECTE AVANT DE COMMENCER SES TRAVAUX.</p> <p>19. TOUS LES MATERIAUX ET ENSEMBLE DE MATERIAUX DOIVENT Être FAÇONNÉS, MIS EN PLACE ET FINIS EN CONFORMITÉ AVEC LES MEILLEURES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.</p> <p>20. L'ENTREPRENEUR DEVRA RESPECTER L'INTÉGRITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU (MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS) LORS DE L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUE.</p> <p>21. SI APPLICABLE, TOUT ÉLÉMENT INSTALLÉ SUR UN MUR OU UN PLAFOND QUI CONSTITUE UNE SÉPARATION COUPE-FEU DOIT Être SCELLÉ AVEC UN SCELLANT COUPE-FEU TEL QUE REQUIS AFIN DE MAINTENIR LA CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU, INCLANT TOUTE SÉPARATION COUPE-FEU QUI DOIT Être PÉNÉTRÉE PAR UN CONDUIT DE PLOMBERIE, VENTILATION OU ÉLECTRICITÉ. TOUTE PÉNÉTRATION D'UNE SÉPARATION COUPE-FEU DOIT Être SCELLÉE AVEC UN SCELLANT COUPE-FEU. TOUTE IGNIFUGATION PROJETÉE EXISTANTE ENDOMMAGÉE DURANT LES TRAVAUX DOIT Être RÉPARÉE ET LA CONTINUITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU DOIT Être ASSURÉE. TOUTE COURSE HORIZONTALÉ D'ÉLECTRICITÉ DOIT Être EMBOITÉE AFIN D'ASSURER LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS.</p> <p>22. LES FOURNISSEURS DOIVENT FOURNIR TOUTES LES FICHES TECHNIQUES ET CARACTÉRISTIQUES D'INSTALLATIONS À L'ENTREPRENEUR, AU CLIENT ET À L'INGÉNIER ÉLECTRIQUE.</p> <p>23. LES FOURNISSEURS DE MATERIAUX DEVONT FOURNIR UN DOCUMENT DE GARANTIE À L'ENTREPRENEUR ET AU CLIENT.</p> <p>24. LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVONT Être EXÉCUTÉS SELON LE CODE RESPECTIF EN VIGUEUR.</p> <p>25. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT VÉRIFIER QUE TOUS LES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES EXISTANTS À CONSERVER SONT FONCTIONNELS ET SÉCURITAIRES ET EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE D'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.</p> <p>26. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA INSTALLER TOUS LES ÉLÉMENTS D'ÉLECTRICITÉ TEL QU'INDIQUÉ SUR LES PLANS.</p> <p>27. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER SON TRAVAIL AVEC LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.</p> <p>28. LORS DE LA SOUMISSION, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT PRÉVOIR, FOURNIR ET INSTALLER LES ÉLÉMENTS INDICÉS.</p> <p>29. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIVENT VÉRIFIER SI LE DÉGAGEMENT ENTRE LES ÉLÉMENTS DU PLAFOND ET LE GYPSÉ EST SUFFISANT POUR L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS. TOUTE DIVERGENCE DOIT Être RAPPORTÉE L'INGÉNIER IMMÉDIATEMENT.</p>		

LISTE DES DESSINS		
ÉMIS	IDENT.	TITRE
✓	E01	ÉLECTRICITÉ LÉGENDES, LISTE DES DESSINS ET NOTES GÉNÉRALES
✓	E02	ÉLECTRICITÉ PRÉSCRIPTIONS
✓	E03	ÉLECTRICITÉ PRÉSCRIPTIONS (SUITE)
✓	E04	ÉLECTRICITÉ DÉMOLITION POUVOIR
✓	E05	ÉLECTRICITÉ AMÉNAGEMENT POUVOIR

POUVOIR		
☒	☒	☒
☒	☒	BOÎTE DE JONCTION/BOÎTE DE TIRAGE. (INSTALLATION AU MUR, PLAFOND, PLANCHER).
☒	☒	POMPE

DISTRIBUTION		
☒	☒	PANNEAU ÉLECTRIQUE 120/208V, 3Ø. INSTALLATION ENCASTRÉE (GAUCHE) OU EN SURFACE (DROITE).
☒	☒	PANNEAU ÉLECTRIQUE 347/600V, 3Ø. INSTALLATION ENCASTRÉE (GAUCHE) OU EN SURFACE (DROITE).
☒	☒	SECTIONNEUR 120/208/240V.
☒	☒	SECTIONNEUR 347/600V. AVEC FUSIBLE (AMPÉRAGE INDICÉ AU DESSIN)
☒	☒	DÉMARREUR MAGNÉTIQUE
☒	☒	MISE À LA TERRE.

PRESCRIPTIONS

A. PRÉSCRIPTIONS GÉNÉRALES EN ÉLECTRICITÉ.

1. ANALYSE DES DEVIS, DES PLANS ET VISITE DES LIEUX DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DES LIEUX AVANT DE COMMENCER SA SOUMISSION AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC L'ENVIRONNEMENT EXISTANT QUI PEUT NUIRE À L'EXÉCUTION DU PROJET. IL POURRA AUSSI, PAR LA SUITE, FAIRE LA DEMANDE POUR UNE SECONDE VISITE. AUCUN FRAIS SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCORDE SUR LA CONDITION DES LIEUX SI UN ENTREPRENEUR MANQUE À CE POINT, EN CAS D'ERRÈRES OU D'OMISSIONS, L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ, LORS DE SON EXAMEN DES DOCUMENTS DE SOUMISSION, D'AVERTIR LES PERSONNES RESPONSABLES AFIN QUELLES PUISSENT EFFECTUER LES CLARIFICATIONS ET/OU CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

EN AUCUN TEMPS, ON NE DOIT MESURER LES DESSINS EN VUE D'OBTENIR LES DIMENSIONS RÉELLES, SAUF S'ILS SONT COTÉS.

AU BESOIN, L'INTERPRÉTATION DE L'INGÉNIER fait être obtenue avant l'exécution des travaux ambiguë. CAR CELUI-CI ORDONNERA QUE LES TRAVAUX SOIENT DÉFAITS ET REFAITS CORRECTEMENT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR QUI AURA ANTICIPE INCORRECTEMENT LA DÉCISION DE L'INGÉNIER.

TOUS LES ADDENDAS FERONT PARTIE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

2. NORMALISATION, CODES, SÉCURITÉ & PERMIS

TOUS LES TRAVAUX RELATIFS AUX PLANS ET DEVIS DEVONT ÊTRE ACCOMPLIS SELON LES DERNIÈRES ÉDITIONS DES CODES ET RÈGLEMENTS PERTINENTS, ÉTABLIS PAR LES COMMISSIONS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES. TOUS LES TRAVAUX DEVONT AUSSI RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART QUANT A LEUR INSTALLATION ET À LEUR DISPOSITION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER À SES FRAIS TOUS LES PERMIS REQUIS AFIN D'ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX SELON LES NORMES ET LES LOIS EN VIGUEUR.

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE PROJET CORRESPONDENT AUX DERNIÈRES ÉDITIONS ET BULLETINS DE RÉVISIONS DES LOIS, CODES ET RÈGLEMENTS SUIVANTS:

- "LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL";
- "RÈGLEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX";
- "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION".

L'ENTREPRENEUR DEVRA AUSSI S'ASSURER QUE SA MAIN D'OEUVRE POSSÈDE LES QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

3. ÉQUIVALENCES

L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER, CINQ (5) JOURS AVANT LA FIN DES SOUMISSIONS, DES ÉQUIVALENCES POUR CHACUN DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. TOUTES LES ÉQUIVALENCES DEVONT ÊTRE APPROUVÉES PAR L'INGÉNIER ET LE PROPRIÉTAIRE. TOUTES LES ÉQUIVALENCES SOUMISES APRÈS LA PÉRIODE DE SOUMISSION SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉES.

TOUS LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (CHANGEMENT ÉLECTRIQUE, CHANGEMENT DE DIMENSIONS, D'ÉQUIPEMENTS, ETC.), SUITE À L'ACCEPTATION D'ÉQUIVALENCE FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR, SERONT ABSORBÉS À 100% PAR CE DERNIER.

4. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

IMMÉDIATEMENT APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT, PRENDRE CONNAISSANCE DES EXIGENCES RELATIVES À LA LIVRAISON DES PRODUITS ET PRÉVOIR TOUT RETARD ÉVENTUEL SI DES RETARDS DANS LA LIVRAISON DES PRODUITS SONT PRÉVISIBLES, EN AVISER L'INGÉNIER AFIN QUE DES MESURES PUissent ÊTRE PRISES POUR LEUR SUBSTITUTER DES PRODUITS DE REMplacement OU POUR APporter LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES, ET CE, SUFFISAMMENT À L'AVANCE POUR NE PAS RETARDER LES TRAVAUX.

SI L'INGÉNIER N'A PAS été AVISé DES RETARDS DE LIVRAISON PRÉVISIBLES AU DÉBUT DES TRAVAUX, ET QU'il SEMBLE PROBABLE QUE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX S'EN TROUVERA RETARDEE, L'INGÉNIER SE RÉSERVE LE DROIT DE SUBSTITUTER AUX PRODUITS PRÉVUS D'AUTRES PRODUITS COMPARABLES QUI PEUVENT Être LIVrés PLUS RAPIDEMENT, SANS QUE LE PRIX DU CONTRAT EN SOIT POUR AUTANT AUGMENTÉ.

MANUTENTIONNER ET ENTREPOSER LES PRODUITS EN ÉVITANT DE LES ENDOMMAGER, DE LES ALTÉRER OU DE LES SALIR, ET EN SUivant LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT, LE CAS ÉchéANT.

ENTREPOSER DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE LES PRODUITS GROUPÉS OU EN LOTS: LAISSER INTACTS L'EMBALLAGE, L'ÉTIQUETTE ET LE SCEAU DU FABRICANT. NE PAS DÉBALLER OU DÉLIER LES PRODUITS AVANT LE MOMENT DE LES INCORPORER À L'OUVRAGE.

LES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'Être ENDOMMAGÉS PAR LES INTEMPIÉRIES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS SOUS UNE ENCEINTE À L'ÉPREUVE DE CELLES-CI.

LES LIANTS HYDRAULIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE DISPOSÉS DIRECTEMENT SUR LE SOL OU SUR UN PLANCHER DE BÉTON, NI ENTRÉ EN CONTACT AVEC LES MURS.

LE SABLE DESTINÉ À ÊTRE INCORPORÉ DANS LES MORTIERS ET LES COULIS DOIT DEMEurer SEC ET PROPRE. L'ENTREPOSER SUR DES PLATES-FORMES EN BOIS ET LE COUVRIR DE BÂCHES ETANCHEs POUR MAUVAIS TEMPS.

DÉPOSER LE BOIS DE CONSTRUCTION ANSIS QUE LES MATERIAUX EN FEUILLES, EN PANNEAUX SUR DES SUPPORTS RIGIDES, PLATS, POUR QUILS NE REPOSENT PAS DIRECTEMENT SUR LE SOL, DONNER UNE FAIBLE PENTE AFIN DE FAVORISER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU DE CONDENSATION.

ENTREPOSER ET MÉLANGER LES PRODUITS DE PEINTURE DANS UN LOCAL CHAUFFÉ ET BIEN AÉRÉ. TOUS LES JOURS, ENLEVER LES CHIFFONS HUILEUX ET LES AUTRES DÉCHETS INFAMMABLES DES LIEUX DE TRAVAIL. PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES RISQUES DE COMBUSTION SPONTANÉE.

REEMPLACER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE LES PRODUITS ENDOMMAGÉS, À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIER.

5. TRANSPORT

PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT DES PRODUITS REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. ASSURER LE DÉCHARGEMENT, LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE DE CES PRODUITS.

6. DESSINS D'ATELIER

LE PLUS TÔT POSSIBLE, APRÈS L'OCTROI DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR APPROBATION LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS à INSTALLER, LA LISTE DES MATERIAUX QUI SE PROPOSE D'UTILISER AVEC LES NOMS DES FABRICANTS ET LEURS NUMÉROS DE CATALOGUES.

TOUS LES DESSINS D'ATELIER SOUMIS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS EN UTILISANT LA NOMENCLATURE DES PLANS ET/OU DU DEVIS.

LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE FOURNIS EN UN SEUL LOT PAR DISCIPLINE:

- ÉCLAIRAGE;
- POUVOIR ET DISTRIBUTION;
- ALARME INCENDIE.

SI PLUSieurs PRODUITS SE TROUVENT SUR LE MÊME DESSIN D'ATELIER, L'ENTREPRENEUR DOIT IDENTIFIER CLAIREMENT QUel ÉQUIPEMENT EST PROPOSÉ.

7. COORDINATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE TOUS LES TRAVAUX ET SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION ENTRE LUI-MÊME ET LES SOUS-TRAITANTS (MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE). LES COUTS LIÉS AU MANQUE DE COORDINATION SERONT ASSUMÉS À 100% PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

8. INTERFÉRENCES

TOUS LES ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS EN UTILISANT LE MOINS D'ESPACE POSSIBLE POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES. LE CONSULTANT DOIT APPROUVER TOUS LES CHANGEMENTS DANS LE POSITIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT A INSTALLER.

9. PROPRETÉ

POUR TOUT TRAVAIL A L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT, OCCUPÉ OU PARTIELLEMENT OCCUPÉ, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA PROPRETÉ DE TOUS LES ESPACES DE TRAVAIL ET SERA RESPONSABLE DU NETTOYAGE DES DÉBRIS ET DES OUTILS À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL ET CECI À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.

À LA FIN DU PROJET, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'ASSURER LA PROPRETÉ DE L'ESPACE ET LE REMPLACEMENT DE TOUS LES MATERIAUX ENDOMMAGÉS PENDANT LA CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR SERA PÉNALISÉ SI DES DÉBRIS SONT LAISSES SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION FINALE.

10. PORTES D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS DOIVENT ÊTRE FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET DOIVENT AVOIR UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU (AU BESOIN).

Fournir les portes d'accès suivantes:

- Pour tout l'équipement derrière les murs de gypse ou le plafond;

LES PORTES SERONT EN ACIER GALVANISÉ D'UNE ÉPAISSEUR DE 3 MM, INSTALLÉES AVEC DES CHARNIÈRES CACHÉES EN ACIER INOXIDABLE ÉQUIPÉES D'UN Système DE FERMETURE AUTOMATIQUE QUI PEUT ÊTRE OUVERT À L'AIDE D'UN TOURNESI. LES DIMENSIONS DU CADRE SERONT DE 300 X 300 MM MINIMUM ET DE 600 X 600 MM MAXIMUM, SELON LES BESOINS. LE CADRE DOIT ÊTRE APPROPRIÉ AU TYPE DE CONSTRUCTION DE MUR OU DE PLAFOND. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE L'EMPLACEMENT EXACT DES PORTES D'ACCÈS.

11. DISSIMULATION ET ACCESSIBILITÉ

À MOINS QU'IL NE SOIT SPÉCIFIÉ OU AUTREMENT INDiqué, DISSIMULER LES tuyautERIES ET LES CANALISATIONS DANS LES CLOISONS ET LES MURS, SOUS LES PLANCHERS OU AU-DESSUS DES PLAFONDS SUSPENDUS. INSTALLER LES FOURRURES REQUIS.

TOUTES INSTALLATIONS DEVONT ÊTRE ALIGNÉES AVEC LES AXES ET ORIENTATIONS DU BÂTIMENT. INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS OU AUTRES DISPOSITIFS APPROUVÉS POUR FACILITER L'ACCÈS PERMETTANT LA MANOUEVR, L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION DES INSTALLATIONS DISSIMULÉES.

12. EXIGENCES DE CONCEPTION

EXIGENCES D'EXPLOITATION DE LA LANGUE: FOURNIR DES PLAQUES D'IDENTIFICATION ET DES ÉTIQUETTES POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS.

UTILISER UNE PLAQUE SIGNALÉTIQUE OU UNE ÉTIQUE POUR LES DEUX LANGUES.

13. ASSURANCE QUALITÉS

QUALIFICATIONS: LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ÉLECTRICIENS QUALIFIÉS ET TITULAIRES D'UN PERMIS D'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ OU DES APPRENTIS, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DÉFINIES PAR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLES DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

LES EMPLOYÉS INScritS AU PROGRAMME PROVINCIAL D'APPRENTIS: AUTORISÉS, SOUS LA SUPERVISION DIRECTE D'UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ, A EFFECTUER DES TACHES SPÉCIFIQUES.

ACTIVITÉS AUTORISÉES: DÉTERMINÉES EN FONCTION DU NIVEAU DE FORMATION ATTENT ET DE LA DÉMONSTRATION DE LA CAPACITÉ À ACCOMPLIR DES TACHES SPÉCIFIQUES.

14. MOTEUR ET COMMANDES ÉLECTRIQUES

FOURNIR DES MOTEURS À ROULEMENTS À BILLES LORSQUE CE TYPE DE MOTEUR EST DISPONIBLE. CONSTRUIT AVEC DES MATERIAUX QUI FOURNIRONT LA MOINDRE VIBRATION TOUT POURANT DANS UN SERVICE CONTINU À 1800 TOURS PAR MINUTE (TR / MIN) SANS AUCUNE SURCHARGE. CHAQUE MOTEUR DEVRA ÊTRE CONSTRUIT SELON LES NORMES ACNOR ET CEMA, POUR UNE ÉLEVATION DE TEMPÉRATURE DE 40° C, ET S'ERONT LIVrés AVEC UN BORNIER INSTALLÉ À L'EMPLACEMENT SPÉCIFIQUE ET UNE PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES AU DEMARREUR.

INSTALLER LE CâBLAGE DES COMMANDES D'ÉLECTRICITÉ DE 50 VOLTS OU MOINS, LES COMMANDES ÉLECTRIQUES ET LES CAPTEURS DE MATERIEL MÉCANIQUE ACTIONNÉS MÉCANIQUEMENT. LE CâBLAGE SERA EFFECTUÉ AVEC DES CONDUCTEURS APPROUVÉS ET LA CLASSIFICATION DE L'EMPLACEMENT.

SOUMETTRE POUR APPROBATION DES CROQUIS MONTRANT LE CâBLAGE ET LES COMMANDES DES CONTRÔLEURS, AVEC LES SPÉCIFICATIONS.

15. MATERIAUX ET ÉQUIPEMENTS

LE MATERIEL ET L'ÉQUIPEMENT DOIVENT ÊTRE CERTIFIÉS CSA. LORSQUE LES MATERIAUX ET ÉQUIPEMENTS CERTIFIÉS CSA NE SONT PAS DISPONIBLES, OBTENIR L'APPROBATION SPÉCIALE DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE AVANT LA LIVRAISON SUR LE SITE ET SOUMETTRE L'APPROBATION DÉCRITE DANS LA PARTIE 1 - SOUMISSIONS.

16. PANNEAUX DE SIGNALISATION

PANNEAUX D'AVERTISSEMENT: CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE ET DE L'INGÉNIER.

ENSEIGNES EN ÉMAIL DE PORCELAINE, TAILLE MINIMUM 175 X 250 MM

17. PERCEMENTS, OUVERTURES ET MANCHONS

TOUTES LES OUVERTURES DEVONT ÊTRE COORDONNÉES (DIMENSION ET EMPLACEMENT EXACT) ENTRE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES.

L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE ET/OU ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 175mm (7") ET MOINS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 200mm (8") ET PLUS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES TOITURES EXISTANTES.

TOUS LES RAGRÉMENTS NÉCESSAIRES SUITE AUX OUVERTURES SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUSI DE CE DERNIER. TOUS LES RAGRÉMENTS SERONT TELS QUE L'EXISTANT, OU SELON LES PLANS DE L'ARCHITECTE OU DE L'INGÉNIER EN STRUCTURE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER UNE SCANOGRAPHIE DES DALLES DE BÉTON EXISTANTES POUR ÉVITER TOUS CONFLITS AVEC LES TUYAUTERIES/CONDUITS/CâBLAGES EXISTANTS. LE TOUT DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE PRÉPARER LES SERVICES D'UN INGÉNIER EN STRUCTURE AFIN DE PRÉPARER UNE ANALYSE DES TRAVAUX ET DE S'ASSURER DE NE PAS COMPROMETTRE L'INTEGRITÉ DE LA STRUCTURE AVANT DE PROCÉDER AVEC TOUS PERCEMENTS ET OUVERTURES DANS UN MEMBRE STRUCTURAL.

L'UTILISATION D'UN MARTEAU À PERCUSSION NE SERA TOLÉRÉE EN AUCUN CAS.

TOUS LES PERCEMENTS EXÉCUTÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT DEVONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE (JOURNÉE ET HEURE).

PRESCRIPTIONS (SUITE)



CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect

ingénieur en structure structural engineer

ingénieur civil civil engineer

client

sceaux stamps

01 COORDINATION 2025/11/25
no. émis pour | issued for date

projet project

REPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES

296 Chemin Vanier, Gatineau, Québec.

titre title

ÉLECTRICITÉ PRESCRIPTIONS (SUITE)

dessiné par / drawn by M. SERVANT	no. de contrat / contract no. KK25-054
conçu par / designed by R. CHARTRAND, ING.	date OCTOBRE 2025
approuvé par / approved by R. CHARTRAND, ING.	plan no. / drawing no.
échelle / scale AUCUNE	E03

AVEC MÉCANISME DE FERMETURE RAPIDE ET DE RUPTURE BRUSQUE;
DE CONSTRUCTION ROBUSTE POUR USAGE SÉVÈRE;
POUR LES SYSTÈMES MONOPHASÉS À TROIS (3) CONDUCTEURS ET TRIPHASES À QUATRE (4) CONDUCTEURS FOURNIR UN NEUTRE SOLIDE;
FINI ORDINAIRE: ÉMAIL CUIT, GRIS (ANSI 61);
MANUFACTURIER ACCEPTÉ: SCHNEIDER-SQUARE-D, SCHNEIDER-FPE, GENERAL ELECTRIC OU SIEMENS (OU ÉQUIVALENT APPROUVE).
20 DISJONCTEURS
DISJONCTEURS TOTALEMENT NEUFS SOUS BOÎTIER MOULÉ, ET DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LES FUITES À LA TERRE ET PROTECTEURS ACCESSOIRES CONTRE LES COURANTS DE DÉFAUT ÉLEVÉS:

- CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 5;
- DISJONCTEURS BOULONNÉS AUX BARRES OMNIBUS, SOUS BOÎTIER MOULÉ : DU TYPE À FERMETURE RAPIDE ET À RUPTURE BRUSQUE, À MANOEUVRES MANUELLE ET AUTOMATIQUE, AVEC COMPENSATION POUR TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 40 DEGRÉS CELSIUS;
- DISJONCTEURS À DÉCLENCHEUR COMMUN : MUNIS D'UNE SEULE MANETTE SUR LES CIRCUITS MULTIPOLAIRES;
- DISJONCTEURS POURVUS DE DÉCLENCHEURS MAGNÉTIQUES À ACTION INSTANTANÉE, AGISSANT SEULEMENT LORSQUE LE COURANT ATTEINT LA VALEUR DU RÉGLAGE;
- DISJONCTEURS MUNIS DE DÉCLENCHEURS POUVANT Être RÉGLÉS ENTRE 3 ET 8 FOIS L'INTENSITÉ NOMINALE.
- DISJONCTEURS MUNIS DE DÉCLENCHEURS INTERCHANGEABLES, SELON LES INDICATIONS.

DISJONCTEURS THERMOMAGNÉTIQUES:

- DISJONCTEURS AUTOMATIQUES SOUS BOÎTIER MOULÉ, ACTIONNÉS PAR DÉCLENCHEURS THERMIQUES ET MAGNÉTIQUES ASSURANT UNE PROTECTION À TEMPORISATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LA SURCHARGE ET UNE PROTECTION INSTANTANÉE EN CAS DE COURT-CIRCUIT.

INSTALLATION:

- INSTALLER LES DISJONCTEURS SELON LES INDICATIONS SUR LES PLANS ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

26. ESSAIS SUR L'ÉQUIPEMENT
L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LES PRINCIPAUX ESSAIS, DÉCRITS CI-DESSOUS, EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIER.
SI LES ESSAIS SONT NÉGATIFS, LES CORRECTIONS SERONT AU COÛT DE L'ENTREPRENEUR.
ARTÈRES

- MEGGER À LA TERRE;
- MEGGER DE PHASE À PHASE.

27. IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS
TOUT LE MATÉRIEL DEVRA Être IDENTIFIÉ DE LA FAÇON INDiquÉE CI-DESSOUS:
CONDUITS:

- ATTRIBUER UN CODE DE COULEURS AUX CONDUITS ET IDENTIFIER CES CONDUITS À CHAQUE CHANGEMENT DE DIRECTION, TRAVERSÉE DE MUR, À TOUS LES 15 MÈTRES ET AUX ENTRÉES ET SORTIES DES BOÎTES DE JONCTION OU DE TIRAGE;
- UTILISER DES BANDES AUTOCOLLANTES D'UNE LARGEUR MINIMUM DE 50 MILLIMÈTRES TOUT AUTOUR DES CONDUITS.

BOÎTE DE JONCTION:

- MARQUER À L'AIDE D'UN CRAYON INDÉLÉBIL LES CIRCUITS ÉLECTRIQUES QUE LA BOÎTE DE JONCTION CONTIENT.

CONDUCTEURS:

- MARQUER SUR UN RUBAN DE PLASTIQUE NUMÉROTÉ SUR LES DEUX EXTRÉMITÉS DES CONDUCTEURS LE NUMÉRO DE CIRCUIT CORRESPONDANT DE CHACUNE DES PHASES;
- LE Système DE LA COMPAGNIE ÉLECTROVERT EST ACCEPTÉ OU ÉQUIVALENT APPROUVE.

APPAREILLAGE SECONDAIRE:

- TOUTES LES PRISES DE COURANT ET LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE OU AUTRES DEVONT Être IDENTIFIÉS À L'AIDE DE BANDE AUTOCOLLANTE SUR LA PLAQUE DE RECOUVREMENT EN LETTRES BLANCHES SUR FOND NOIR.

ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION:

- UTILISER DES PLAQUES LAMACOID DE 25mm DE HAUT POUR L'IDENTIFICATION DE TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION TELLE QUE PANNEAUX, INTERRUPTEURS, MOTEURS ET AUTRES.

29. SCELLEMENT COUPE-FEU
ENSEMBLES COUPE-FEU ET PARE-FUMÉE: CONFORMES À LA NORME CAN4-S115.
MATERIAUX ET ENSEMBLES EXEMPTS D'AMIANT, CONSTITUANT UNE BARRIÈRE EFFICACE CONTRE:

- LES FLAMMES;
- LES FUMÉES;
- LES GAZ;
- AYANT DES DIMENSIONS N'EXCÉDANT PAS CELLES DE L'OUVERTURE À LAQUELLE ILS SONT DESTINÉES.

COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE L'ENSEMBLE COUPE-FEU NON INFÉRIEUR À CELLE DE L'ÉLÉMENT TRAVERSÉ.
EMPLOYER EXCLUSIVEMENT DES PRODUITS COUPE-FEU AVANT SUBI DES ESSAIS ULC OU dUL POUR DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION COTÉE AU FEU ET SE CONFORMANT INDIVIDUELLEMENT AUX EXIGENCES CONCERNANT LE TYPE D'ÉLÉMENT Fonctionnel, LE TYPE D'ÉLÉMENT Pénétrant, L'ESPACE ANNULAIRe ET L'INDICE DE RÉSISTANCE AU FEU.
MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE POUR USAGE AVEC LES ÉLÉMENTS NON COMBUSTIBLES, COMME LES CONDUITS RIGIDES EN ACIER ET LES TUBES ÉLECTRIQUES METALLIQUES (EMT): LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES (OU ÉQUIVALENT APPROUVE):

- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE;
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU AUTOLISSANT HILTI CP 604;
- MOUSSE COUPE-FEU HILTI CP 620;
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU FLEXIBLE HILTI CP 606;

REEMPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES

296 Chemin Vanier, Gatineau, Québec.

titre title

ÉLECTRICITÉ POUVOIR DÉMOLITION

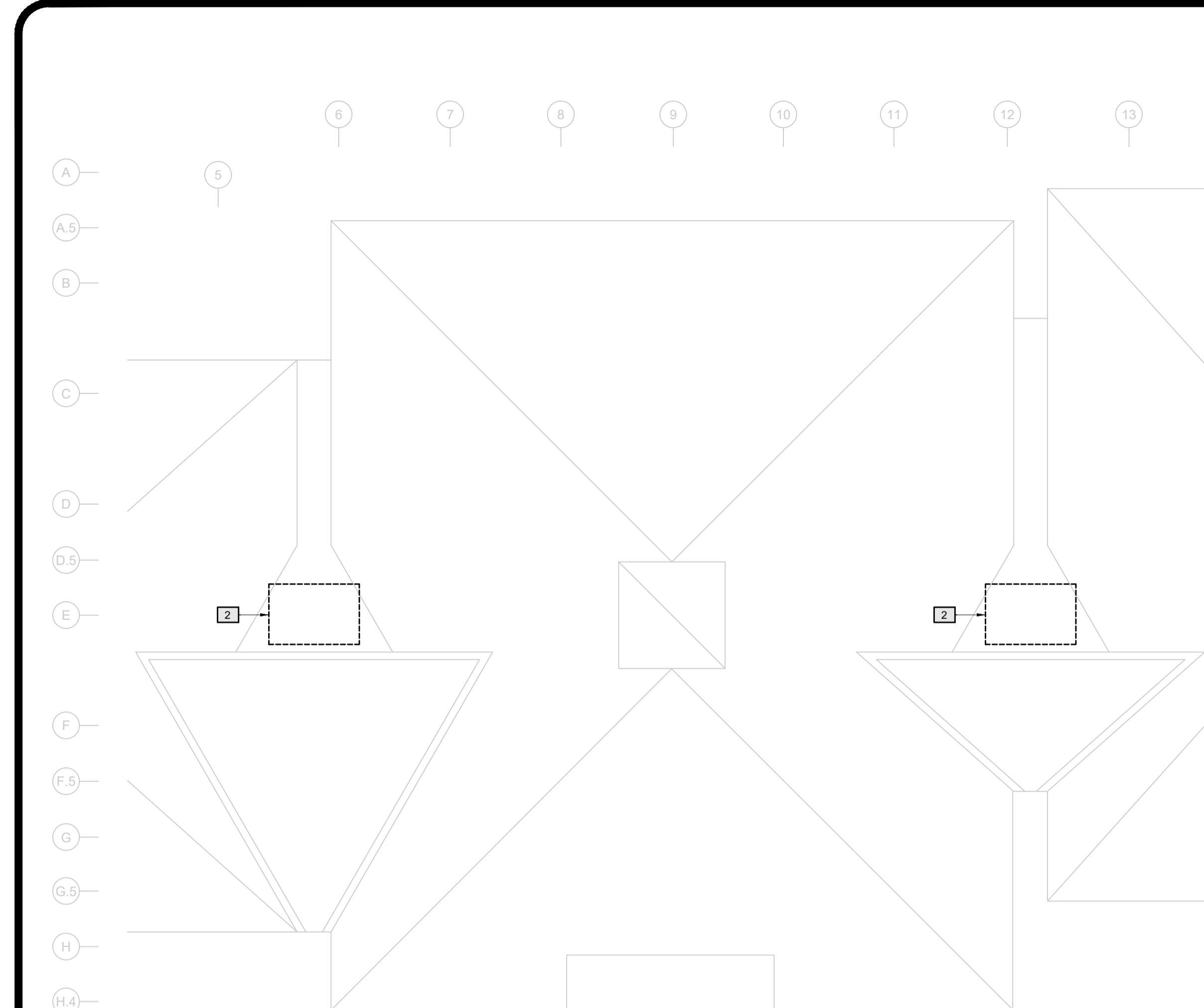
dessiné par / drawn by
M. SERVANT no. de contrat / contract no.
KK25-054

conçu par / designed by
R. CHARTRAND, ING. date
OCTOBRE 2025

approuvé par / approved by
R. CHARTRAND, ING. plan no. / drawing no.
échelle / scale

AUCUNE

E04

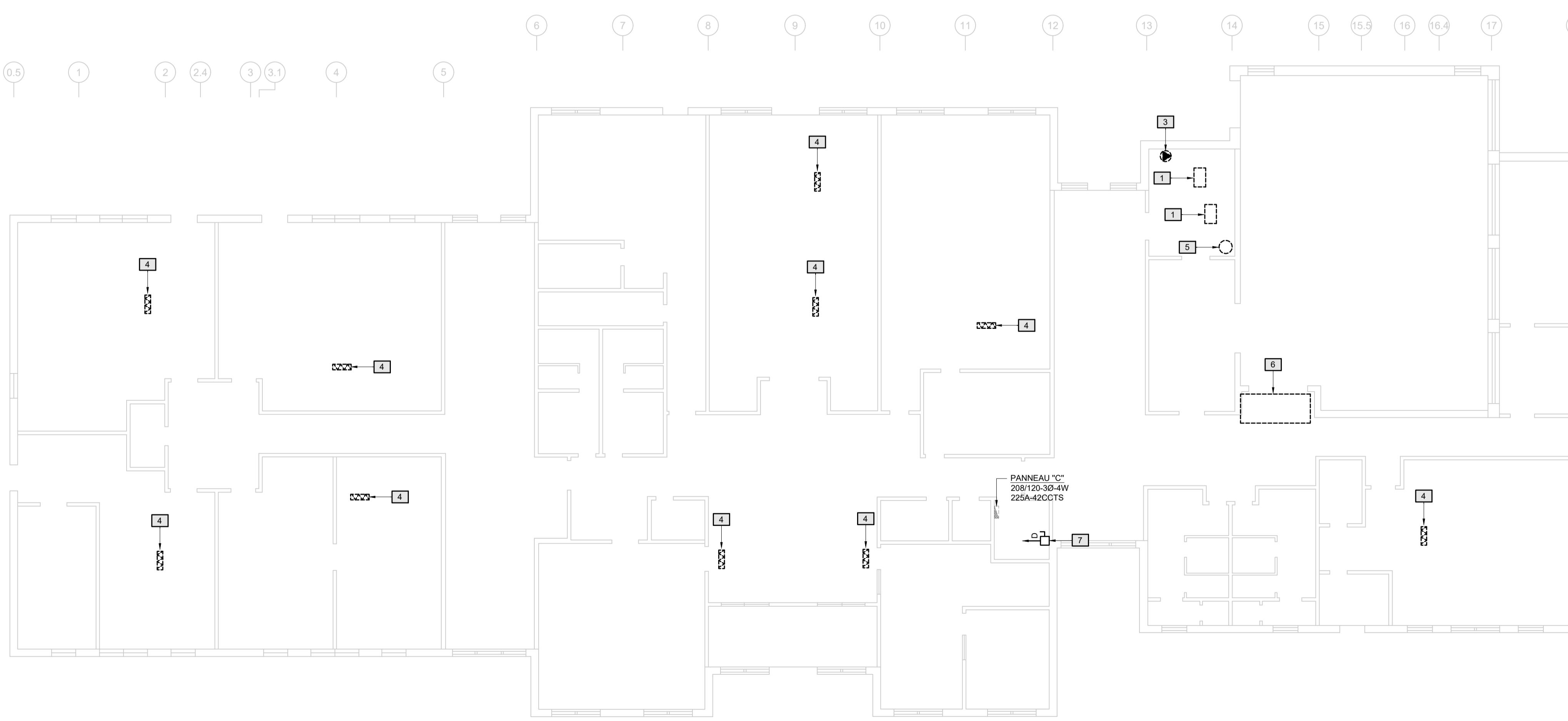


EXTRAIT DE LA TOITURE | POUVOIR | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

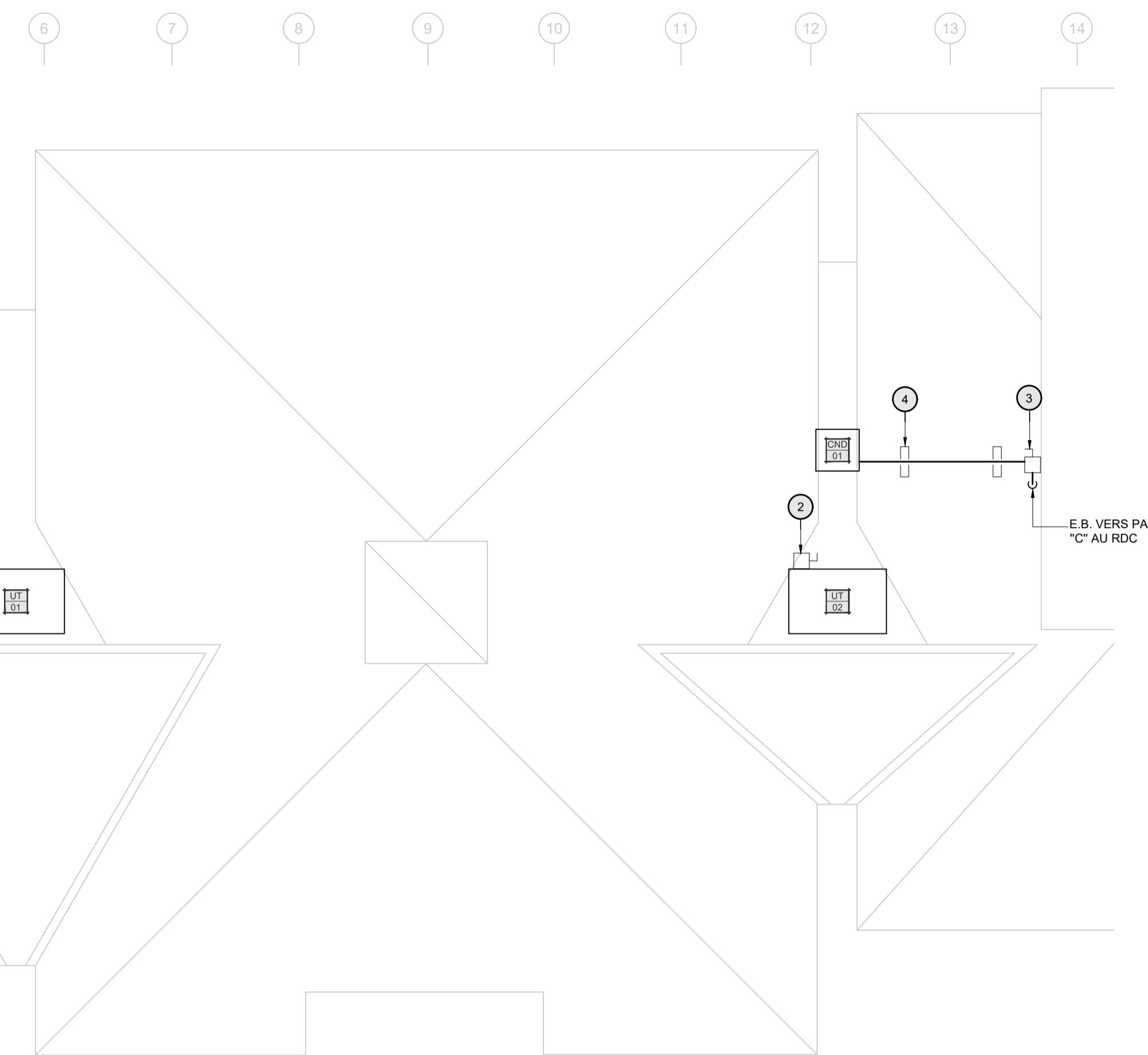
CÉDULE EXISTANTE			PANNEAU: C			225 A.		
			■ 120/208V-30,3F			225 A.		
			□ 347/600V-30,4F					
N°	DESCRIPTION	WATTS	DISJ.	N°	DESCRIPTION	WATTS	DISJ.	
1	ESPACE	-	-	2	EXISTANT	-	40	
3	ESPACE	-	-	4				
5	ESPACE	-	-	6	ESPACE	-	-	
7	ESPACE	-	-	8	ESPACE	-	-	
● 9	POMPE	-	15	10	EXISTANT	-	20	
11				12				
13				14	EXISTANT	-	15	
15	EXISTANT	-	15	16				
17	EXISTANT	-	15	18				
● 19	SERPENTIN	-	20	20	EXISTANT	-	15	
21				22	EXISTANT	-	15	
● 23	SERPENTIN	-	20	24	SERPENTIN	-	20	
25				26				
● 27	SERPENTIN	-	20	28	SERPENTIN	-	20	
29				30				
31	SERPENTIN	-	20	32	SERPENTIN	-	20	
33				34				
● 35	SERPENTIN	-	20	36	SERPENTIN	-	20	
37				38				
● 39	SERPENTIN	-	20	40	SERPENTIN	-	20	
41				42				
□ ENCASTRÉ		CHARGE TOTALE: - W.						
■ SURFACE		DISJONCTEUR PRINC.: - A.						
□ BAR DE MISE À LA TERRE ISOLÉE								

NOTES DE DÉMOLITION

- 1 DÉBRANCHER LA CHAUDIÈRE AU GAZ EXISTANTE. ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.
- 2 DÉBRANCHER L'UNITÉ DE TOIT EXISTANTE ET CONSERVER LES CONDUITS POUR BRANCHER À LA NOUVELLE UNITÉ.
- 3 DÉBRANCHER LA POMPE DE RECIRCULATION D'EAU CHAUE EXISTANTE. ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.
- 4 DÉBRANCHER LE SERPENTIN DE CHAUFFAGE EXISTANT. ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.
- 5 DÉBRANCHER LE CHAUFFE-EAU EXISTANTE. ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.
- 6 DÉBRANCHER L'UNITÉ DE TOIT EXISTANT. ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.
- 7 DÉBRANCHER LE SECTIONNEUR DE L'UNITÉ DU GYMNASSE ET ENLEVER CONDUIT ET FILAGE JUSQU'À LA SOURCE.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE | POUVOIR | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DE LA TOITURE | POUVOIR | AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100

CÉDULE NOUVELLE PANNEAU: C							
■ 120/208V-30,3F			□ 347/600V-30,4F				
N°	DESCRIPTION	WATTS	DISJ.	N°	DESCRIPTION	WATTS	DISJ.
1	CHAUFFE-EAU (CE-01)	4500	30	2	EXISTANT	-	40
3				4			
5	CHAUDIÈRE (CH-01)	-	15	6	VENTILATEUR (VRE-01)	-	15
7	ESPACE	-		8	ESPACE	-	
9	LIBLE	-	15	10	EXISTANT	-	20
11				12			
13				14	EXISTANT	-	15
15	EXISTANT	-	15	16			
17	EXISTANT	-	15	18			
19	POMPE (P-01)	-	15	20	EXISTANT	-	15
21	POMPE (P-02)	-	15	22	EXISTANT	-	15
23	CONDENSEUR (CND-01)	-	45	24	LIBLE	-	20
25				26			
27	EVAPORATEUR (EVP-01)	-	110	28	LIBLE	-	20
29				30			
31	LIBLE	-	20	32	LIBLE	-	20
33				34			
35	LIBLE	-	20	36	LIBLE	-	20
37				38			
39	LIBLE	-	20	40	LIBLE	-	20
41				42			
<input type="checkbox"/> ENCASTRÉ			CHARGE TOTALE: - W.				
<input checked="" type="checkbox"/> SURFACE			DISJONCTEUR PRINC.: - A.				
● FOURNI, INSTALLER ET RACCORDER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE CAPACITÉ INDICUE.							

NOTE(S) GÉNÉRALE(S)

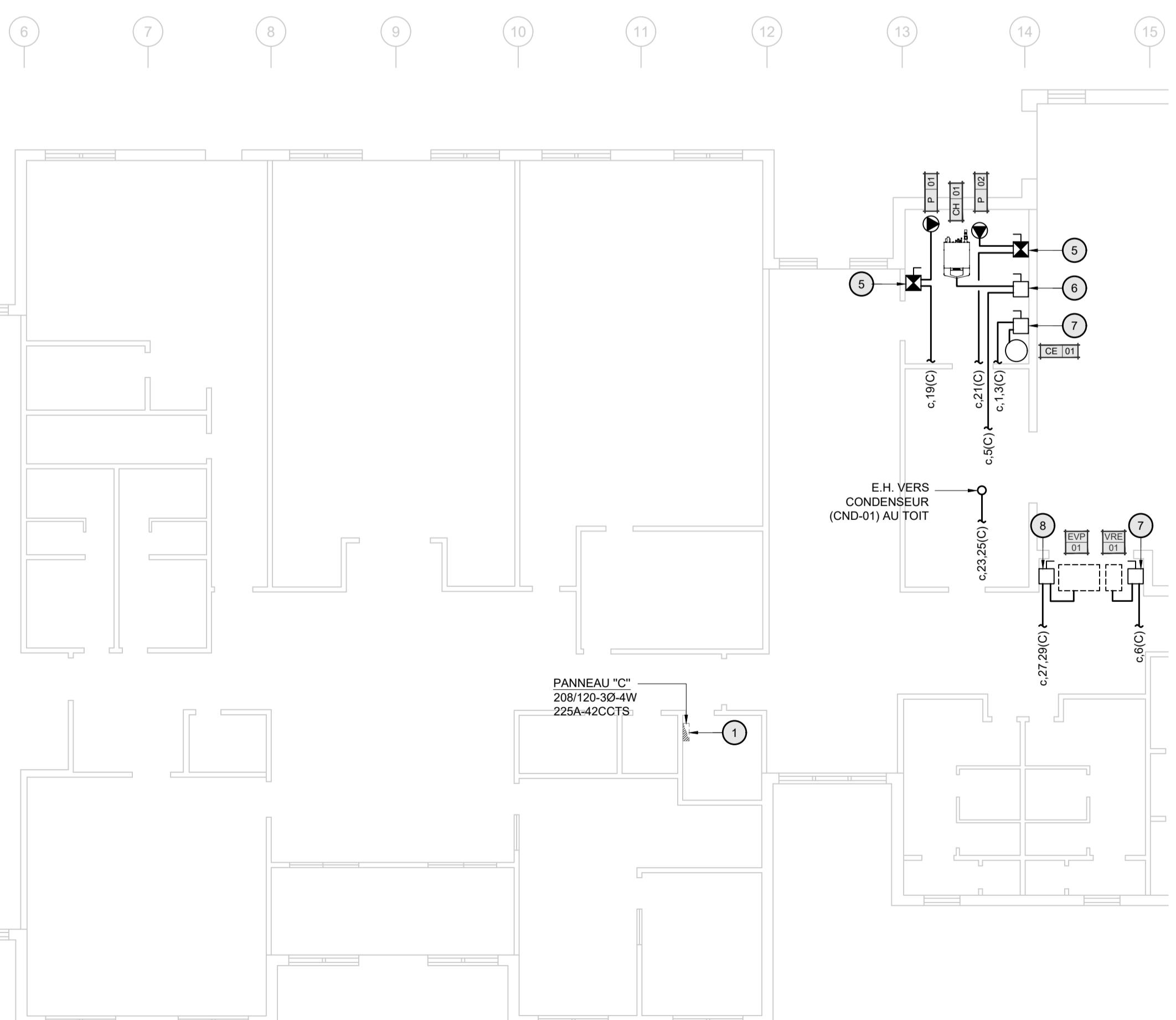
- LE CHEMINEMENT DES CONDUITS MONTRÉS AUX PLANS SONT SEULEMENT À TITRE INDICATIF. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT VALIDER LE CHEMINEMENT EXACT AU CHANTIER.
- FOURNIR DES CÉDULES À JOUR DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES QUI SONT AFFECTÉS PAR L'AMÉNAGEMENT.
- COORDONNER TOUTES LES POINTS DE RACCORDEMENTS AVEC LA DIVISION MÉCANIQUE.
- COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CHAQUE NOUVEL ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE AVEC LES LIEUX EXISTANTS ET TOUT AUTRES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS ET NOUVEAUX.

NOTES D'AMÉNAGEMENT

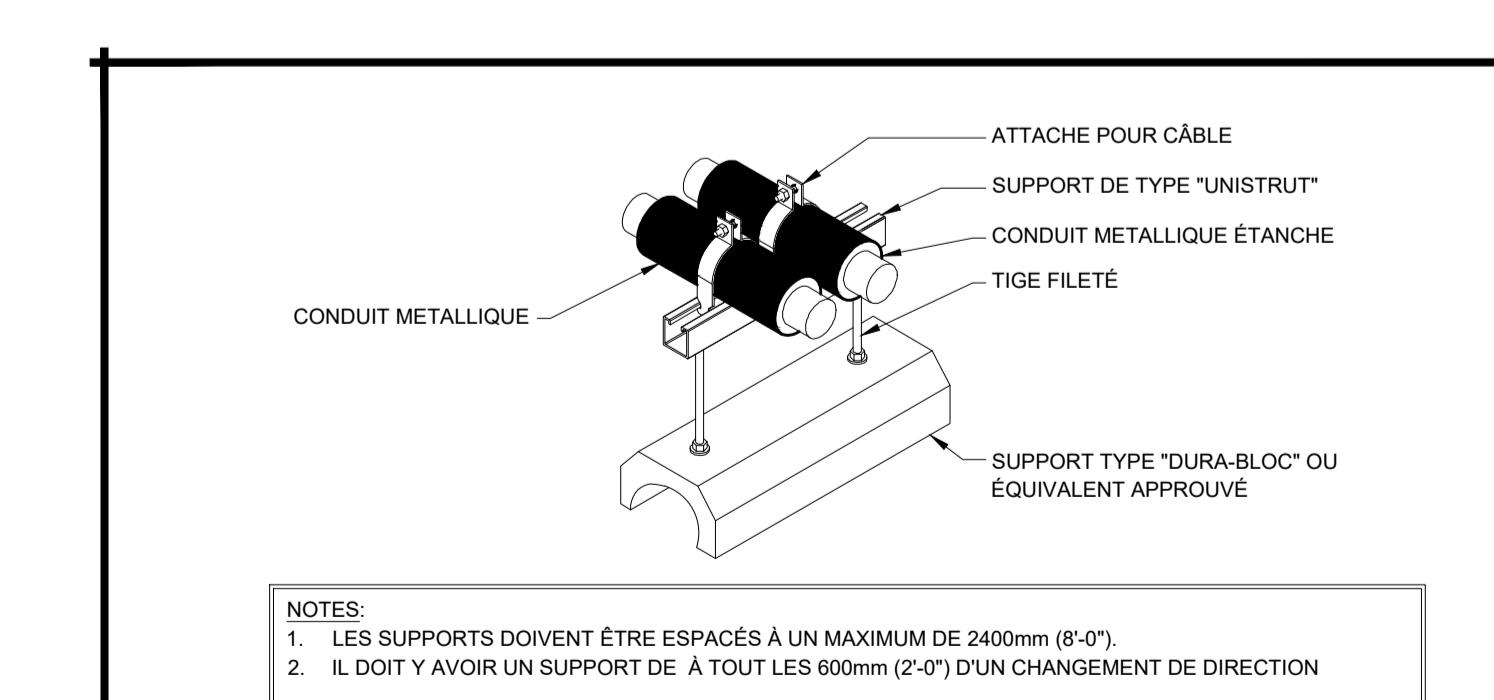
- VOIR LA NOUVELLE CÉDULE DE PANNEAU SUR CE PLAN POUR LES ACTIONS À PRENDRE.
- REBANCHER LE CONDUIT EXISTANT AU SECTIONNEUR DE LA NOUVELLE UNITÉ DE VENTILATION.
- FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) SECTIONNEUR 208V-1Ø DE 45A SANS FUSIBLES AU MUR, À 1524MM DU TOIT.
- FOURNIR ET INSTALLER LES SUPPORTS DE CABLAGE TEL QUE DÉTAIL SUR CE PLAN. PRÉVOIR DU SCELLANT HYDROFUGE ET IGNIFIQUE AUTOUR DES CONDUITS LORSQUE CELLE-CI PASSE À TRAVERS UN MUR OU LE TOIT.
- FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) DÉMARREUR MAGNÉTIQUE 120V-1Ø DE 15A SANS FUSIBLES AU MUR, À 1524MM DU PLANCHER.
- FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) SECTIONNEUR 120V-1Ø DE 15A SANS FUSIBLES AU MUR, À 1524MM DU PLANCHER.
- FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) SECTIONNEUR 208V-1Ø DE 30A SANS FUSIBLES AU MUR, À 1524MM DU PLANCHER.
- FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER UN (1) SECTIONNEUR 208V-1Ø DE 110A SANS FUSIBLES AU MUR, À 1524MM DU PLANCHER.

TABLEAU DES RACCORDS ÉLECTRIQUES AUX ÉQUIPEMENT(S) MÉCANIQUE(S)

LOCALISATION	IDEN.	DESCRIPTION	CLASSIFICATION ÉLECTRIQUE				COMPOSANTES DE PROTECTION ÉLECTRIQUE				RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES				ALARME INCENDIE			
			HP	KW	AMP	VOLT	Ø	VFD	DISC.	DÉM. MAGN.	FOURN.	INSTALLÉ	CONNECTÉ	URGENCE	PANNEAU	CIRCUIT(S)	DISJONC.	CONDUCTEURS ET CONDUIT
SALLE MÉCANIQUE	CE-01	CHAUFFE-EAU	-	-	22	208	1	-	X	-	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	1,3	30-2P	2#10AWG+MALT-21Ø	-
SALLE MÉCANIQUE	CH-01	CHAUDIÈRE AU GAZ	-	-	5.0	120	1	-	X	-	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	5	15-1P	2#12AWG+MALT-21Ø	-
SALLE MÉCANIQUE	P-01	POMPE PRINCIPALE	-	0.3	2.6	120	1	-	-	X	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	19	15-1P	2#12AWG+MALT-21Ø	-
SALLE MÉCANIQUE	P-02	POMPE CHAUDIÈRE	-	0.3	2.6	120	1	-	-	X	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	21	15-1P	2#12AWG+MALT-21Ø	-
TOIT	CND-01	CONDENSEUR	-	-	27.1	208	1	-	X	-	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	23,25	45-2P	2#6AWG+MALT-25Ø	-
GYMNASSE	EVP-01	UNITÉ DE VENTILATION	-	20	103	208	1	-	X	-	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	27,29	110-2P	2#1AWG+MALT-38Ø	-
GYMNASSE	VRE-01	RÉCUPÉRATEUR	-	-	2.9	120	1	-	X	-	PAR DIV.26	PAR DIV.26	-	C	6	15-1P	2#12AWG+MALT-21Ø	-



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEÉ | POUVOIR | AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100



NOTES:
1. LES SUPPORTS DOIVENT ÊTRE ESPACÉS À UN MAXIMUM DE 2400mm (8'-0").
2. IL DOIT Y AVOIR UN SUPPORT DE À TOUT LES 600mm (2'-0") D'UN CHANGEMENT DE DIRECTION

DÉTAIL | SUPPORT POUR CONDUIT EXTÉRIEUR

ÉCHELLE: AUCUNE

01 COORDINATION 2025/11/25
no. émis pour / issued for date
projet project

REPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES
296 Chemin Vanier, Gatineau, Québec.

ÉLECTRICITÉ
POUVOIR
AMÉNAGEMENT
FORMAT A1 594x841
dessiné par / drawn by M. SERVANT no. de contrat / contract no. KK25-054
conçu par / designed by R. CHARTRAND, ING. date OCTOBRE 2025
approuvé par / approved by R. CHARTRAND, ING. plan no. / drawing no.
échelle / scale AUCUNE
E05